

COMMUNE DE SARDENT

Envoyé en préfecture le 03/12/2025

Reçu en préfecture le 03/12/2025

Publié le

ID : 023-212316806-20251202-202545-DE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Délibération n°2025/45

L'an deux mil vingt-cinq, le 02 décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/11/2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 12

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, ANGELINI Patricia, Fanny CADILLON-LAPORTE, TERRACOL Sandra, THELIOL Angélique MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, David CHASSAGNE, Jérôme CANDORET, Christian GAUTHIER, Pascal LESOUPLE

Etaient absents et excusés : Mme Christelle BAUMET, Ms Régis GUYONNET,

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

Objet : Don

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du don pour un montant de 100,00€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte le don pour un montant de 100,00€  
 Autorise M le Maire à passer les écritures comptables nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie,  
Pour copie conforme  
En Mairie, le 02/12/2025  
Publié, le 04/12/2025  
Transmis, le 03/12/2025  
Certifié exécutoire  
Le Maire, Thierry GAILLARD



La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET